

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 42

Artikel: En souscription, pour paraître à la fin de l'année : nouvelle édition de la première série des Causeries du conteur vaudois : considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins, par Ralph

Autor: Ralph

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

En souscription, pour paraître à la fin de l'année. Nouvelle édition de la

PREMIÈRE SÉRIE

DES

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins, par RALPH.

Ce volume, qui contient de gais et amusants morceaux de MM. L. Favrat, J. Blanchard, Dénéréaz, Dr Rouge, Dufour, avocat, S. Cuénoud, J. Besançon, G.-H. Combe, Croisier, Monnet, etc., sera augmenté de nombreux morceaux, dont plusieurs inédits. Nous pouvons déjà citer : *Une histoire en patois*, de M. Dénéréaz. — *Réverie militaire*, dédiée aux vieux grognards du temps des baches, par M. G. D. — *Les surnoms des communes vaudoises*, travail très curieux et amusant de M. L. Favrat. — *Hoffmann et sa musique*. — *Les grenadiers vaudois*, etc.

On souscrit au *Bureau du Conteur Vaudois* ou par carte correspondance. Prix de souscription : fr. 1,60. — En librairie, fr. 2.

La peste et la famine à Genève au XVI^{me} siècle.

Par le temps qui court, où le choléra ne cesse de faire de nombreuses victimes, les lecteurs du *Conteur*, et particulièrement nos amis de Genève, liront sans doute avec intérêt les lignes suivantes, extraites d'une chronique du XVI^{me} siècle, que j'ai le bonheur d'avoir en mains.

Bien avant le XVI^{me} siècle, la peste avait fait plusieurs fois déjà de grands ravages à Genève. Ainsi, en l'an 762, elle y emporta plusieurs milliers de personnes ; en 1012 plus de 4000. En 1344, il y eut une grande famine ; en 1349, la peste y fit de nouveau son apparition et près de 6000 personnes succombèrent à ce fléau ; en 1477, elle étendit encore ses ravages dans la ville et dura pendant deux ans, emportant pendant ce temps plus de 7000 âmes ; les vivres étaient si chers que la coupe de blé se vendait sept florins.

Passons maintenant au XVI^{me} siècle et laissons parler la chronique :

En 1503, nous dit celle-ci, la peste qui continuait à Genève fut accompagnée d'une grande sécheresse, qui amena avec elle la cherté des vivres et du bled. Elle fut suivie de la famine, ce qui obligea les gens de la campagne, qui n'osaient auparavant approcher de la ville, soit pour y chercher des vivres, soit par dévotion, car ils venaient en procession de tous côtés à Notre-Dame-de-Grâce, pour lui demander de la Pluye, mais ils n'en obtinrent point, et la cherté continuant même l'année suivante, la Coupe du Bled, qui ne valait auparavant qu'un florin, valait pour lors cinquante sols, l'Ecu n'étant que de trente huit : de sorte que les pauvres Paysans étoient contraints de vivre d'herbes et de racines.

1530. La Peste ravagea Genève. Il y eut un nommé Michel Caddoz et plusieurs autres, ayant été convaincus d'avoir, par méchanceté et pour hériter des biens, avoir empestiférés des linges et les portoit dans les endroits les plus passagers ; ayant été convaincus, ils furent ténaillez, décapitez et écartelez et immédiatement après la peste cessa.

1545. La Peste commença de se faire sentir, ayant été communiquée par des Soldats qui alloient au Service du Roi de France. Un nommé Lentilles, qui avoit été serviteur de l'Hôpitalier, du tems de Caddoz, commença à pratiquer ce qu'il avoit appris de lui, mettant la peste partout où il pouvoit, avec des linges qui avoient touché les charbons des pestiférés. Il avoit gagné presque toutes les femmes qui nettoyoient et parfumoient les meubles des pestiférés. Elles avoient mis à la peste le Sobliquet de la Clauda et elles se réjouissoient quand elle s'augmentoient. Lorsqu'elles se rencontroient, elles se demandoient comment se porte la Clauda. La réponse étoit : elle ne vaut rien, elle est toute endormie, ou s'il y avoit quelque maison nouvellement attaquée, elles disoient elle se porte bien, elle fait grand chère en un tel lieu. Un nommé Bernard Talent, complice de Lentilles, fut saisi par le Baillif de Thonon, à qui il avoua tout ; il envoya à Genève une Copie de sa Confession. Ils saisirent Lentilles et l'exa-

minèrent, mais il ne voulut rien avouer quelque tourment qu'on lui fit souffrir. On l'envoya à Thonon pour être confronté avec son complice, qui lui soutint le crime ; il ne laissa pas de le nier, malgré la question qu'on lui donna jusques là qu'il eust l'épaule cassée dont étant mis à bas et dans le lit, il mourut quelques heures après sans dire autre chose si ce n'est que si on vouloit tout nettoyer on se saisis de tous ceux qui seroient à l'Hopital. Ce qui fut fait et la plupart ayant tout avoué furent brulez tout vifs au nombre de 7 hommes et 24 femmes. Ils déclarèrent que Lentilles les avoient faits obliger, par des serments execrables, d'exécuter leurs mauvais desseins d'engraisser les portes et de multiplier la Peste jusqu'à ce que ceux de Genève fussent réduits à telle extrémité qu'on les put nourrir d'une Coupe de bled. On aurait eu de la peine à se persuader qu'un si grand nombre de personnes eussent consenti à une si détestable méchanceté, si elles n'avoient fait la même confession sans savoir rien l'une de l'autre. Le chirurgien et deux autres furent ténaillez et écartelez. Après cela la Peste cessa peu à peu, y étant mort 2000 personnes.

1567. On découvrit, comme aux précédentes, des gens qui s'aideroient à infecter la ville et qui avoient appris ce malheureux métier à l'école de Lentilles. On en ténaila et brula quelques-uns, entr'autres un nommé Le Grimaud et ses complices, mais nonobstant cela elle ne laissa pas que de durer jusqu'en 1572. Cette année acheva de l'éteindre, parce qu'elle fut une des plus froides. On traversoit le lac sur la glace presque vis-à-vis Cologny et les moulins ne pouvoient tourner. Ce qui causa une grande disette de farine.

1585. La famine et la cherté des vivres survinrent et durèrent presque un an. Le plus cruel étoit que quoiqu'on mangeât on ne pouvoit se rassasier et c'est alors qu'on pouvoit dire avec raison que Dieu avoit rompu le bâton et la force du Pain. Car on étoit aussi affamé une heure et demie après le repas qu'auparavant. On trouvoit les pauvres villageois expirant par la campagne. Ceux qui avoient du pain au Four étoient obli-